

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 356**31 mars 2004****SOMMAIRE**

Aassal Medical, S.à r.l., Bridel	17080	Ersa SCI, Esch-sur-Alzette	17083
Araz Constructions, S.à r.l., Luxembourg	17085	Esina S.A., Luxembourg	17087
Araz Constructions, S.à r.l., Luxembourg	17086	Europumps S.A., Luxembourg	17075
Atelier de Restauration Taillefert S.A., Esch-sur-Alzette	17054	Europumps S.A., Luxembourg	17075
Auto Racing Service S.A., Bergem	17074	Europumps S.A., Luxembourg	17075
Bâloise Fund Invest Advico A.G., Luxembourg	17085	Factory, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17069
BRE/Essen V Manager, S.à r.l., Luxembourg	17061	FOBAT, Comptoir des Fournitures Industrielles du Bâtiment, S.à r.l., Luxembourg	17088
BRE/Essen V Manager, S.à r.l., Luxembourg	17063	Fonds de Pension-Députés au Parlement Européen, A.s.b.l., Luxembourg-Kirchberg	17049
Bruyères S.C.l., Esch-sur-Alzette	17073	Fonds de Pension-Députés au Parlement Européen, A.s.b.l., Luxembourg-Kirchberg	17049
Burberry Luxembourg (No.3), S.à r.l., Luxembourg	17087	Funck & Jeitz, Manufacture de Produits chimiques "Scarabée" S.e.n.c., Luxembourg	17057
Campus, S.à r.l., Bertrange	17057	Granjo S.A., Luxembourg	17069
Cap Estate S.A., Luxembourg	17069	Immo Plus, S.à r.l., Gilsdorf	17066
Carlyle Luxembourg Holding 2, S.à r.l., Luxembourg	17077	Immo Plus, S.à r.l., Gilsdorf	17066
Carlyle Luxembourg Holding 1, S.à r.l., Luxembourg	17082	Immo-5 S.A., Luxembourg	17068
Carlyle Publishing Luxembourg II S.C.A., Holding, Luxembourg	17079	Immo-5 S.A., Luxembourg	17068
Carlyle Publishing Luxembourg S.C.A., Holding, Luxembourg	17078	Immo-5 S.A., Luxembourg	17068
CD-Services, S.à r.l., Luxembourg	17055	Immobilier Générale des Pays-Bas S.A., Luxembourg	17054
Centre Comptable Rollingen-Mersch, S.à r.l., Rollingen-Mersch	17068	Immobilier Nord-Sud S.A., Clervaux	17073
Computer Services and Resources S.A., Luxembourg	17081	Immobilier One S.A., Luxembourg	17057
Delta Constructions, S.à r.l., Luxembourg	17079	Imprimerie Watgen, S.à r.l., Luxembourg	17080
DH Real Estate Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg	17058	Imprimerie Watgen, S.à r.l., Luxembourg	17080
DH Real Estate Luxembourg III, S.à r.l., Luxembourg	17059	Imprimerie Watgen, S.à r.l., Luxembourg	17080
DIBA, S.à r.l., Rumelange	17080	Interpublic Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	17043
Dominion S.A., Luxembourg	17085	Interpublic Group of Companies Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	17050
Dundee Investments Holding S.A., Luxembourg	17086	Isles, S.à r.l., Luxembourg	17085
DZ Bank AG Niederlassung Luxemburg, Luxembourg	17077	Lavandier-Productions, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17074
Ecogest S.A., Luxembourg	17071	Linec Immobilière S.A.	17067
Ecole de Musique de l'Union Grand-Duc Adolphe	17081	(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
EdCar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	17076	(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
		(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
		(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
		(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
		(Le) Linge, S.à r.l., Wiltz	17065
		Lipper & Company S.A., Luxembourg	17075

LL IDDF I Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	17083	Sansyl SCI, Esch-sur-Alzette	17082
LL IDDF I Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	17083	Scandinvest S.A., Luxembourg	17079
LL IDDF II Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	17084	Sécurité Développement S.A., Luxembourg	17060
LL IDDF II Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	17084	Sécurité Développement S.A., Luxembourg	17060
Lupus Alpha Investment S.A., Luxembourg	17076	Semi A.G., Luxembourg	17050
MAC, S.à r.l., Luxembourg	17079	Sensient Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	17087
Mac Faren S.A., Luxembourg	17067	SGI Ingénierie S.A. Luxembourg, Junglinster	17047
MC Holding Participation S.A., Luxembourg	17064	Silverstar, S.à r.l., Bertrange	17064
Metalogic, S.à r.l., Rollingen-Mersch	17077	Standard Software & Firmware Services S.A., Howald	17081
Mila, GmbH, Luxembourg	17049	Standard Software & Firmware Services S.A., Howald	17081
Net.Time S.A., Luxembourg	17077	Surveico S.A., Junglinster	17055
Nikos Investment S.A.	17071	Surveico S.A., Junglinster	17055
Parc Plaza S.A., Luxembourg	17081	Syafed SC, Luxembourg	17066
Penelope Investments S.A.	17061	Tiffany, S.à r.l., Luxembourg	17068
Périphérie, S.à r.l.	17060	Timeless, S.à r.l., Bertrange	17069
PPG Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg ..	17042	TST George V, S.à r.l., Münsbach	17063
Pra, GmbH, Luxembourg	17054	Twenny, S.à r.l., Luxembourg	17072
Riolux Invest S.A., Luxembourg	17088	Vegoya S.A., Luxembourg	17074
Riolux Invest S.A., Luxembourg	17088	Vegoya S.A., Luxembourg	17074
Ronak S.A., Helmsange	17060	Waicor Investment Corporation S.A., Luxembourg	17064
Salon de Coiffure New-Look, S.à r.l., Bridel	17078	Weiko Trust Limited, GmbH, Luxembourg	17072
Salon de Coiffure New-Look, S.à r.l., Bridel	17078	Weiko Trust Limited, GmbH, Luxembourg	17072
Salon de Coiffure New-Look, S.à r.l., Bridel	17078	Weiko Trust Limited, GmbH, Luxembourg	17072
Salon de Coiffure New-Look, S.à r.l., Bridel	17042	Ximilian S.A., Ettelbruck	17073

SALON DE COIFFURE NEW-LOOK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 38, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.695.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bridel, le 20 février 2004.

G. Tossing

Le gérant

(016807.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

PPG LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 75.000,- EUR.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 97.149.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 20 janvier 2004 que:

- La démission de Monsieur Bishen Jacmohone en tant que Gérant de type B a été acceptée et que décharge pleine et entière a été accordée.

- La nomination de Monsieur Stewart Kam-Cheong comme Gérant de type B demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 1, Rue des Glacis, a été acceptée.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017166.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 84.221.

In the year two thousand and three, on the sixteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated by deed enacted on the 9th of October 2001, inscribed on November 6, 2001 at the Luxembourg Trade Register number 84.221, published in Mémorial C number 326, page 15606, on February 27, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 966,400 (nine hundred sixty-six thousand four hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 24,160,000.- (twenty-four million one hundred sixty thousand Euros) to EUR 25,025,800.- (twenty-five million twenty-five thousand eight hundred Euros) by the issue of 34,632 (thirty-four thousand six hundred thirty-two) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros).

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares.

3.- Acceptation by the managers of INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- Amendment of article 6 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner decides what follows:

First resolution

The company INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., a company organized under the laws of Luxembourg and having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg; sole partner, exercising the powers devolved to the general meeting of partners, decides to increase the issued share capital by EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 24,160,000.- (twenty-four million one hundred sixty thousand Euros) to EUR 25,025,800.- (twenty-five million twenty-five thousand eight hundred Euros) by the issue of 34,632 (thirty-four thousand six hundred thirty-two) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of a company having its registered office in a European Union partner state (Denmark).

Second resolution

The partner accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., prenamed, for all the 34,632 (thirty-four thousand six hundred thirty-two) new shares to be issued.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the aforementioned company INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., here represented as stated here-above;

which declares to subscribe to the 34,632 (thirty-four thousand six hundred thirty-two) new shares and to pay them up as well as the share premium by a contribution in kind hereafter described:

Description of the contributions

The contribution is represented by 100% of the share capital of PROPAGANDA ApS. This contribution being valued at EUR 4,327,957.- (four million three hundred twenty-seven thousand nine hundred fifty-seven Euros), remunerated by issue of 34,632 new shares in INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is evaluated at EUR 4,327,957.- (four million three hundred twenty-seven thousand nine hundred fifty-seven Euros).

The subscriber requests that this total amount of the contribution has to be considered as share capital for a total amount of EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) and as share premium for an amount

of EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros), to be allocated as follows:

- EUR 3,375,577.- to a distributable item of the balance sheet;
- EUR 86,580.- to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by the Memorandum of Articles of Association of the concerned companies and by a declaration issued by the managers of INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., contributor prenamed here represented as stated hereabove, declares:

- all the shares of PROPAGANDA ApS are fully paid up;
- such shares are in registered form;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- they have checked that these shares are owned by INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.;
- all formalities shall be carried out in Luxembourg in order to formalise the transfer and to render it effectively anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervene:

- a) Mr Philip Perry, residing at 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- b) Mr Nicholas James Taffinder, residing at 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- c) Mr Steven Berns, residing at 1271, Avenue of the Americas, NY 10020 New York, USA.
- d) Mr Gérard Becquer, residing at 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg,

here represented by Mr Patrick Van Hees, prenamed by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, each of them personally and solidarily legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, each of them expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partner decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 25,025,800.- (twenty-five million twenty-five thousand eight hundred Euros) represented by 1,001,032 (one million one thousand and thirty-two) shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.»

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in an European Union State, bringing its participation from 0% to 100% after the present contribution, the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

PROPAGANDA ApS is a capital company (ApS=anpartsselskaber=private companies limited by shares or by guarantee), being in the scope of the European Council Directive of 17 July 1969 concerning indirect taxes on the raising of capital (69/335/EEC), considered as a capital company even by the Danish law as by the Luxembourg law, inscribed at the Danish companies register at Copenhagen under number 16516740 and having its registered office at København K, 1123 Gothersgade 12, Danmark.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand five hundred Euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le seize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 84.221, constituée suivant acte reçu le 9 octobre 2001, publié au Mémorial C, numéro 326, page 15606 du 27 février 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 966.400 (neuf cent soixante-six mille quatre cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 24.160.000,- (vingt-quatre millions cent soixante mille euros) à EUR 25.025.800,- (vingt-cinq millions vingt-cinq mille huit cents euros) par l'émission de 34.632 (trente-quatre mille six cent trente-deux) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros).

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature d'actions.

3.- Acceptation par les gérants de INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

La société INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), une société régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg; associé unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 24.160.000,- (vingt-quatre millions cent soixante mille euros) à EUR 25.025.800,- (vingt-cinq millions vingt-cinq mille huit cents euros) par l'émission de 34.632 (trente-quatre mille six cent trente-deux) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros), le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social dans un Etat membre de la Communauté Européenne.

Deuxième résolution

L'associé accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., prédésignée, pour l'intégralité des 34.632 parts sociales nouvelles à émettre.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., représentée comme dit ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 34.632 (trente-quatre mille six cent trente-deux) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par un apport en nature ci-après décrit.

Description de l'apport

L'apport est représenté par 100% du capital social de PROPAGANDA ApS. Cet apport étant évalué à EUR 4.327.957,- (quatre millions trois cent vingt-sept mille neuf cent cinquante-sept euros), rémunéré par l'émission de 34.632 parts sociales nouvelles de INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Evaluation

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à EUR 4.327.957,-.

Le souscripteur déclare que la valeur totale de l'apport fait à INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., doit être considérée comme du capital pour un montant de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) et comme une prime d'émission pour un montant de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros), à allouer comme suit:

- EUR 3.375.577,- à une réserve distribuable du bilan;

- EUR 86.580,- à une réserve non distribuable du bilan telle que la réserve légale.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par les statuts des sociétés concernées et une déclaration émise par les gérants de INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., prédésigné, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare:

- que les actions de PROPAGANDA ApS sont entièrement libérées;
- qu'il est le seul plein propriétaire et possédant les pouvoirs de disposer de ces actions conventionnellement et librement transmissibles, n'existant aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- que toutes formalités seront réalisées au Luxembourg, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus:

- a) Monsieur Philip Perry, demeurant à 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- b) Monsieur Nicholas James Taffinder, demeurant à 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- c) Mr Steven Berns, demeurant à 1271, Avenue of the Americas, NY 10020 New York, USA.
- d) Mr Gérard Becquer, demeurant à 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg,

ici représentés par Patrick Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée, agissant en qualité de gérants de la société INTERPUBLIC GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement personnellement et solidairement engagés en leur qualité de gérants de la société en raison de l'apport en nature ci-avant décrit, tous marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirment la validité des souscription et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'associé décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 25.025.800,- (vingt-cinq millions vingt-cinq mille huit cents euros) divisé en 1.001.032 (un million mille et trente-deux) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de parts sociales non encore apportées, émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, portant sa participation de 0% à 100% après le présent apport, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

La société PROPAGANDA ApS est une société de capitaux (ApS=anpartsselskaber=société à responsabilité limitée), entrant dans le champ d'application de la Directive 69/335/CEE du Conseil du 17 juillet 1969, concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux, considérée comme telle tant par la loi danoise que par la loi luxembourgeoise, inscrite au registre des sociétés au Danemark à Copenhague sous le numéro 16516740 et ayant son siège à København K, 1123 Gothersgade 12, Danemark.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille cinq cents euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 65, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

J. Elvinger.

(015603.3/211/246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R. C. Luxembourg B 7.463.

Assemblée Générale Ordinaire

L'an deux mille trois, le vingt-sept juin, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG, R.C. Luxembourg section B numéro 7.463, ayant son siège social à Junglinster, 6, rue Rham.

Ladite société constituée par acte du notaire Charles Funck, en date du 30 novembre 1966, publié au Mémorial C numéro 4 du 11 janvier 1967 et dont les statuts ont été modifiés suivant:

- modifiée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 juillet 1971, publié au Mémorial C numéro 174 du 26 novembre 1971;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Remich en date du 11 juillet 1980, publié au Mémorial C numéro 229 du 17 octobre 1980;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Remich en date du 3 mars 1982, publié au Mémorial C numéro 130 du 16 juin 1982;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 7 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 173 du 28 mai 1990;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 27 juin 1994, publié au Mémorial C numéro 448 du 10 novembre 1994;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 22 mai 1995, publié au Mémorial C numéro 445 du 11 septembre 1995;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 29 juin 1995, publié au Mémorial C numéro 502 du 3 octobre 1995;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 12 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 572 du 6 août 1998;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 27 juillet 1998, publié au Mémorial C numéro 762 du 21 octobre 1998;
- modifiée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 30 juin 1999, publié au Mémorial C numéro 737 du 5 octobre 1999, et
- modifiée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, le 16 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 484 du 27 mars 2002.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Léon Nilles, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Nilles et appelle à la fonction de scrutateurs Messieurs Jean-Marc Wagener et Bernard Schmutz.

Les actionnaires présents à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste des présences, signée par les actionnaires présents et à laquelle liste des présences dressée par les membres du bureau, les actionnaires déclarent se référer. Ladite liste des présences, après avoir été signée ne varietur par les comparants restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le bureau étant constitué, Monsieur le Président expose et l'Assemblée Générale reconnaît:

I) que la présente Assemblée a été convoquée dans le délai requis, toutes les actions étant nominatives.

II) que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice 2002.
2. Approbation du Bilan et du Compte de Résultat.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Décharge aux Réviseurs d'Entreprises.
5. Elections statutaires.
6. Divers.

III) Que Monsieur Bernard Schmutz est porteur d'une procuration au nom de SGI CONSULTING S.A. LUXEMBOURG pour 15.500 actions.

1) Que Monsieur Laurent Nilles est porteur d'une procuration au nom de ETRE S.A. pour 9.500 actions.

2) Qu'il résulte de la liste des présences prénommée que 25.000 actions donnant droit à 25.000 voix de vote sont présentes ou représentées, de sorte que l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

Cet exposé fait et reconnu exact par l'Assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises sur l'exercice 2002

a) Rapport du Conseil d'Administration

Le Secrétaire, Monsieur Laurent Nilles, donne l'exposé de l'exercice 2002, lequel exposé est versé aux Archives de l'Assemblée Générale.

b) Rapport du Réviseur d'Entreprises

Monsieur Laurent Nilles donne lecture du Rapport du Commissaire de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 juin 2003 de SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG, rédigé par ERNST & YOUNG, lequel rapport est versé aux archives de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.

2. Approbation du bilan et du compte de Résultat arrêtés au 31 décembre 2002

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2002. Le résultat de l'exercice 2002 correspond à un bénéfice qui se chiffre à 456.759,41 EUR. Le résultat de l'exercice 2002 (bénéfice) est reporté à hauteur de 57.536,21 EUR après attribution à la réserve légale de 29.223,20 EUR et distribution en tant que dividende brut à hauteur de 370.000,- EUR.

3. Décharge aux Administrateurs

La décharge aux administrateurs qui étaient en fonction en 2002 pour leur gestion durant cet exercice est donnée par la présente Assemblée Générale Ordinaire.

4. Décharge aux Réviseurs d'Entreprises

La décharge aux Réviseurs d'Entreprises en fonction en 2002 pour son mandat durant cet exercice est donnée par la présente Assemblée Générale Ordinaire.

5. Elections statutaires

a) Administrateurs

Les Administrateurs actuellement en exercice sont Messieurs Lambros Anagnostopoulos, Léon Nilles, Jacques Planchard, Andrea Poltera, Michel Nardin, Jean-Marc Wagener, Laurent Nilles et Marcel Sauber.

Monsieur Léon Nilles démissionnaire sera remplacé par Monsieur Marcel Sauber à la Présidence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration profite de l'occasion pour adresser à Monsieur Léon Nilles ses plus vifs remerciements pour le travail accompli durant plus de 10 ans dans le cadre de ses fonctions à la Présidence du Conseil d'Administration.

Les Administrateurs pour le mandat 2003-2004 sont: Messieurs Lambros Anagnostopoulos, Marcel Sauber, Jacques Planchard, Andrea Poltera, Michel Nardin, Jean-Marc Wagener et Laurent Nilles.

b) Réviseur d'Entreprises

Le mandat d'ERNST & YOUNG à Luxembourg au titre de réviseur d'entreprises est renouvelé pour une durée de un an.

6. Divers

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11.30 heures.

Les membres du Bureau

Signature / Signatures / Signature

Le Président / Les Scrutateurs / Le Secrétaire

Liste de présence

<i>Nom, prénom et adresse des actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions nominatives</i>	<i>Représentation</i>	<i>Nombre de voix par vote</i>	<i>Signature</i>
SGI CONSULTING LUXEMBOURG, 6, rue Rham, L-6142 Junglinster	15.500	Bernard Schmutz	15.500	Signature
ETRE S.A., Zone artisanale et commerciale, L-6131 Junglinster	9.500	Laurent Nilles	9.500	Signature

Arrêté la présente liste avec un nombre de:

- 1) 25.000 actions présentes ou représentées
- 2) 25.000 voix ayant pouvoir de vote.

Junglinster, le 27 juin 2003.

Les membres du Bureau

Signature / Signatures / Signature

Président / Scrutateurs / Secrétaire

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG du 27 juin 2003, il a été décidé de:

- La nomination en tant que Président du Conseil d'Administration de:
- Monsieur Marcel Sauber.
- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administrateur de:
- Monsieur Michel Nardin,
- Monsieur Andrea Poltera,
- Monsieur Laurent Nilles,
- Monsieur Lambros Anagnostopoulos,
- Monsieur Jacques Planchard,
- Monsieur Jean-Marc Wagener.

Junglinster, le 27 juin 2003.

SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG

M. Sauber

Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, réf. LSO-AK05122. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015726.3/000/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

FONDS DE PENSION-DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2929 Luxembourg-Kirchberg, Parlement Européen, Centre Européen.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Associés tenue le 3 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

Ont été élus administrateurs:

Richard Balfe, Député au Parlement Européen, demeurant à Londres, Manuel Porto, Député au Parlement Européen, demeurant à Coimbra (Portugal), James Provan, Député au Parlement Européen, demeurant à Glenfarg, Perthshire (Ecosse), Joan Colom i Naval, Député au Parlement Européen, demeurant à Barcelone (Espagne), Christian Rovsing, Député au Parlement Européen, demeurant à Frederiksberg (Danemark), Roberto Felice Bigliardo, Député au Parlement Européen, demeurant à Acerra (Italie), Astrid Lulling, Député au Parlement Européen, demeurant à Schifflange (Grand-Duché de Luxembourg), Anthony Simpson, Député au Parlement Européen, demeurant à Leicestershire (Royaume-Uni), Jean Philippe Birckel, Fonctionnaire européen, demeurant à Luxembourg et Eddie Thomas, Actuaire, demeurant à Londres.

Leur mandat viendra à expiration lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Avocats

Signature

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016938.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

FONDS DE PENSION-DEPUTES AU PARLEMENT EUROPEEN,A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-2929 Luxembourg-Kirchberg, Parlement Européen, Centre Européen.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 3 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Richard Balfe a été élu président du Conseil d'Administration et Madame Astrid Lulling a été élue vice-président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Avocats

Signature

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016943.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

MILA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 43.069.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(017161.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

SEMI A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 22.915.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(017025.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

**INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 74.293.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole partner of INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, incorporated by deed enacted on the 3th of February 2000, inscribed at the Luxembourg Trade Register number 74.293, published in Mémorial C number 373, on May 24, 2000 and whose Articles of Incorporation have been amended by deed enacted on December 28, 2001, published in Mémorial C number 755, page 36211, on May 17, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole partner present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,088,483 (one million eighty-eight thousand four hundred eighty-three) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 65,308,980.- (sixty-five million three hundred and eight thousand nine hundred and eighty Euros) to EUR 66,174,780.- (sixty-six million one hundred seventy-four thousand seven hundred and eighty Euros) by the issue of 14,430 (fourteen thousand four hundred thirty) new shares having a par value of EUR 60.- (sixty Euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros).

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares.

3.- Acceptation by the managers of INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- Amendment of article 8 of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner decides what follows:

First resolution

The company THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., a company organized under the laws of the United States and having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA; sole partner, exercising the powers devolved to the general meeting of partners, decides to increase the issued share capital by EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) so as to raise it from its present amount of EUR 65,308,980.- (sixty-five million three hundred and eight thousand nine hundred and eighty Euros) to EUR 66,174,780.- (sixty-six million one hundred seventy-four thousand seven hundred and eighty Euros) by the issue of 14,430 (fourteen thousand four hundred thirty) new shares having a par value of EUR 60.- (sixty Euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of a company having its registered office in a European Union partner state (Denmark).

Second resolution

The partner accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., renamed, for all the 14,430 (fourteen thousand four hundred and thirty) new shares to be issued.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the aforementioned company THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., here represented as stated here-above;

which declares to subscribe to the 14,430 (fourteen thousand four hundred and thirty) new shares and to pay them up as well as the share premium by a contribution in kind hereafter described:

Description of the contributions

The contribution is represented by 100% of the share capital of PROPAGANDA ApS. This contribution being valued at EUR 4,327,957.- (four million three hundred twenty-seven thousand nine hundred fifty-seven Euros), remunerated by issue of 14,430 new shares in INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is evaluated at EUR 4,327,957.- (four million three hundred twenty-seven thousand nine hundred fifty-seven Euros).

The subscriber requests that this total amount of the contribution has to be considered as share capital for a total amount of EUR 865,800.- (eight hundred sixty-five thousand eight hundred Euros) and as share premium for an amount of EUR 3,462,157.- (three million four hundred sixty-two thousand one hundred fifty-seven Euros), to be allocated as follows:

- EUR 3,375,577.- to a distributable item of the balance sheet;
- EUR 86,580.- to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by the Memorandum of Articles of Association of the concerned companies and by a declaration issued by the managers of THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., contributor prenamed here represented as stated hereabove, declares:

- all the shares of PROPAGANDA ApS are fully paid up;
- such shares are in registered form;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- they have checked that these shares are owned by THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc.;
- all formalities shall be carried out in Luxembourg in order to formalise the transfer and to render it effectively anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervene:

- a) Mr Philip Perry, residing at 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- b) Mr Nicholas James Taffinder, residing at 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- c) Mr Steven Berns, residing at 1271, Avenue of the Americas, NY 10020 New York, USA.
- d) Mr Gérard Becquer, residing at 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg,

here each represented by Mr Patrick Van Hees, prenamed by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, each of them personally and solidarily legally engaged as managers of the company by reason of the here above described contribution in kind, each of them expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partner decides to amend the article 8 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 66,174,780.- (sixty-six million one hundred seventy-four thousand seven hundred and eighty Euros) represented by 1,102,913 (one million one hundred and two thousand nine hundred and thirteen) shares with a par value of EUR 60.- (sixty Euros) each.»

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in a European Union State, bringing its participation from 0% to 100% after the present contribution, the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

PROPAGANDA ApS is a capital company (ApS=anpartsselskaber=private companies limited by shares or by guarantee), being in the scope of the European Council Directive of 17 July 1969 concerning indirect taxes on the raising of capital (69/335/EEC), considered as a capital company even by the Danish law as by the Luxembourg law, inscribed at the Danish companies register at Copenhagen under number 16516740 and having its registered office at København K, 1123 Gothersgade 12, Danmark.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about three thousand and five hundred Euros.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 74.293, constituée suivant acte reçu le 3 février 2000, publié au Mémorial C, numéro 373, du 24 mai 2000 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 28 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 755, page 36211 du 17 mai 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, 15, Côte d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.088.483 (un million quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-trois) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 65.308.980,- (soixante-cinq millions trois cent et huit mille neuf cent quatre-vingts euros) à EUR 66.174.780,- (soixante-six millions cent septante-quatre mille sept cent quatre-vingts euros) par l'émission de 14.430 (quatorze mille quatre cent trente) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 60,- (soixante euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros).

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature d'actions.

3.- Acceptation par les gérants de INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING, (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- Modification afférente de l'article 8 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

La société INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., une société régie par le droit des Etats-Unis et ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA; associé unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 65.308.980,- (soixante-cinq million trois cent et huit mille neuf cent quatre-vingts euros) à EUR 66.174.780,- (soixante-six millions cent septante-quatre mille sept cent quatre-vingts euros) par l'émission de 14.430 (quatorze mille quatre cent trente) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 60,- (soixante euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros), le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social dans un Etat membre de la Communauté Européenne.

Deuxième résolution

L'associé accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., prédésignée, pour l'intégralité des 14.430 parts sociales nouvelles à émettre.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée THE INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES, Inc., représentée comme dit ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 14.430 (quatorze mille quatre cent trente) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par un apport en nature ci-après décrit.

Description de l'apport

L'apport est représenté par 100% du capital social de PROPAGANDA ApS. Cet apport étant évalué à EUR 4.327.957,- (quatre millions trois cent vingt-sept mille neuf cent cinquante-sept euros), rémunéré par l'émission de 14.430 parts sociales nouvelles de INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Evaluation

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à EUR 4.327.957,- (quatre millions trois cent vingt-sept mille neuf cent cinquante-sept euros).

Le souscripteur déclare que la valeur totale de l'apport fait à INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., doit être considérée comme du capital pour un montant de EUR 865.800,- (huit cent soixante-cinq mille huit cents euros) et comme une prime d'émission pour un montant de EUR 3.462.157,- (trois millions quatre cent soixante-deux mille cent cinquante-sept euros), à allouer comme suit:

- EUR 3.375.577,- à une réserve distribuable du bilan;
- EUR 86.580,- à une réserve non distribuable du bilan telle que la réserve légale.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par les statuts des sociétés concernées et une déclaration émise par les gérants de INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., prédésigné, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare:

- que les actions de PROPAGANDA ApS sont entièrement libérées;
- qu'il est le seul plein propriétaire et possédant les pouvoirs de disposer de ces actions conventionnellement et librement transmissibles, n'existant aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- que toutes formalités seront réalisées au Danemark, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus:

- a) Monsieur Philip Perry, demeurant à 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- b) Monsieur Nicholas James Taffinder, demeurant à 21/23 Meard Street W1F 0EY London, UK.
- c) Mr Steven Berns, demeurant à 1271, Avenue of the Americas, NY 10020 New York, USA.
- d) Mr Gérard Becquer, demeurant à 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg,

ici représentés par Patrick Van Hees, prénommée, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée, agissant en qualité de gérants de la société INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement personnellement et solidairement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, tous marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirment la validité des souscription et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 66.174.780,- (soixante-six millions cent septante-quatre mille sept cent quatre-vingts euros) divisé en 1.102.913 (un million cent deux mille neuf cents treize) parts sociales de EUR 60,- (soixante euros) chacune.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de parts sociales non encore apportées, émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, portant sa participation de 0% à 100% après le présent apport, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

La société PROPAGANDA ApS est une société de capitaux (ApS=anpartsselskaber=société à responsabilité limitée), entrant dans le champ d'application de la Directive 69/335/CEE du Conseil du 17 juillet 1969, concernant les impôts indirects frappant les rassemblements de capitaux, considérée connue telle tant par la loi danoise que par la loi luxembourgeoise, inscrite au registre des sociétés au Danemark à Copenhague sous le numéro 16516740 et ayant son siège à København K, 1123 Gothersgade 12, Danemark.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille cinq cents euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionnés ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 83, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2004.

J. Elvinger.

(015604.3/211/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

PRA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 43.079.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(017162.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

ATELIER DE RESTAURATION TAILLEFERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 82.343.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(017173.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMMOBILIERE GENERALE DES PAYS-BAS, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 70.074.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 12 décembre 2003 que:

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société de L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Luxembourg, le 12 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017225.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

CD-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 50.564.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017178.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

SURVEICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 37.652.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, réf. LSO-AK05128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 février 2004.

B. Thunus

Directeur

(015715.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SURVEICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.
R. C. Luxembourg B 37.652.

Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2003

L'année deux mille trois, le vingt-sept juin, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée SURVEICO S.A., R.C. Luxembourg, section B, numéro 37.652, ayant son siège social à L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

Ladite société constituée par acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 juillet 1991, publié au Mémorial C numéro 42 le 5 février 1992 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 novembre 1991, avec publication au Mémorial C numéro 163 le 24 avril 1992, suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 janvier 1993, publié au Mémorial C, numéro 210 du 8 mai 1993, suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 27 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 448 du 10 novembre 1994, suivant acte reçu par le prédit notaire Jacques Delvaux, le 14 mai 1997 (changeant la dénomination en SURVEICO S.A.), publié au Mémorial C, numéro 479 du 3 septembre 1997, et modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Jacques Delvaux, le 4 février 1998, publié au Mémorial C, numéro 353 du 15 mai 1998, modifiée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, le 16 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 484 du 27 mars 2002.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Léon Nilles, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Bruno Thunus et appelle aux fonctions de scrutateurs Messieurs Michel Nardin et Laurent Nilles.

Les actionnaires présents à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence dressée par les membres du bureau à laquelle les actionnaires déclarent se référer. Ladite liste des personnes, après avoir été signée ne varietur par les comparants restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le bureau étant constitué, Monsieur le Président expose et l'Assemblée Générale reconnaît:

A. Que la présente assemblée a été convoquée dans le délai requis, toutes les actions étant nominatives.

B. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Approbation du Bilan et du Compte de Résultat
3. Décharge aux Administrateurs
4. Elections statutaires
5. Divers.

C. 1. Que Monsieur Michel Nardin est porteur d'une procuration au nom de SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG pour 16.999 actions,

2. Que Monsieur Léon Nilles est détenteur de 1 action.

D. Qu'il résulte de la liste des présences prénommée que 17.000 actions donnant droit à 17.000 droits de vote sont présentes ou représentées, de sorte que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

Cet exposé fait et reconnu exact par l'Assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

1. Rapport du Conseil d'Administration

Le secrétaire, Monsieur Bruno Thunus, donne lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002, lequel rapport est versé aux Archives de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport du Conseil d'Administration.

2. Approbation du Bilan et du Compte de Résultat

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Bilan et le Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002. Le total de l'actif et du passif s'élève à 285.308,47 EUR; le chiffre d'affaires se monte à 96.662,66 EUR et laisse une perte de 1.345,22 EUR.

3. Décharge aux Administrateurs

La décharge aux Administrateurs qui étaient en fonction en 2002 pour leur gestion durant cet exercice est donnée par la présente Assemblée Générale Ordinaire.

4. Elections statutaires

Les Administrateurs actuellement en exercice sont Messieurs Lambros Anagnostopoulos, Léon Nilles, Jacques Planchard, Andrea Poltera, Michel Nardin, Jean-Marc Wagener, Laurent Nilles et Marcel Sauber.

Monsieur Léon Nilles démissionnaire sera remplacé par Monsieur Marcel Sauber à la Présidence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration profite de l'occasion pour adresser à Monsieur Léon Nilles ses plus vifs remerciements pour le travail accompli durant plus de 10 ans dans le cadre de ses fonctions à la Présidence du Conseil d'Administration.

Les Administrateurs pour le mandat 2003-2004 sont: Messieurs Lambros Anagnostopoulos, Marcel Sauber, Jacques Planchard, Andrea Poltera, Michel Nardin, Jean-Marc Wagener et Laurent Nilles.

6. Divers.

Néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12.00 heures.

Les membres du Bureau

Signature / Signature / Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Les Scrutateurs

Liste de présence

<i>Nom, prénom et adresse des actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Représentation</i>	<i>Nombre de voix par vote</i>	<i>Signature</i>
<i>nominatives</i>				
SGI INGENIERIE S.A. LUXEMBOURG, 6, rue Rham, L-6142 Junglinster.	16.999	Michel Nardin	16.999	Signature
Nilles Léon, 35, rte de Luxembourg, L-8077 Bertrange	1	Léon Nilles	1	Signature

Arrêté la présente liste avec un nombre de:

- 1) 17.000 actions présentes ou représentées
- 2) 17.000 voix ayant pouvoir de vote.

Junglinster, le 27 juin 2003.

Les membres du Bureau

Signature / Signatures / Signature

Président / Scrutateurs / Secrétaire

Au cours de l'assemblée générale ordinaire de SURVEICO S.A. du 27 juin 2003, il a été décidé de:

- La nomination en tant que Président du Conseil d'Administration de:
- Monsieur Marcel Sauber.
- Le renouvellement pour une durée de un an du mandat d'Administrateur de:
- Monsieur Michel Nardin,
- Monsieur Andrea Poltera,
- Monsieur Laurent Nilles,
- Monsieur Lambros Anagnostopoulos,
- Monsieur Jacques Planchard,
- Monsieur Jean-Marc Wagener.

Junglinster, le 27 juin 2003.

SURVEICO S.A.

M. Sauber

Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, réf. LSO-AK05127. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

CAMPUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 45.119.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN03999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017179.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMMOBILIERE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 87.285.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017185.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

**FUNCK & JEITZ, MANUFACTURE DE PRODUITS CHIMIQUES «SCARABEE»,
Société en nom collectif.**

Siège social: L-1244 Luxembourg, 122-135, rue Jean-François Boch.
R. C. Luxembourg B 6.242.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le neuf février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Madame Anne Nicole dite Annette Jeitz, retraitée, née à Luxembourg le 23 mai 1935, célibataire, demeurant à L-1528 Luxembourg, 20, boulevard de la Foire.

2.- Monsieur Charles Jeitz, ingénieur-chimiste, né à Luxembourg le 19 août 1931, époux de Madame Maryse Wolter, demeurant à L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume,

déclarant être marié sous le régime de la séparation de biens suivant contrat de mariage reçu en date du 16 août 1966 par Maître Roger Wurth, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich, non transcrit.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société ci-après désignée, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Que la société en nom collectif dénommée FUNCK & JEITZ, MANUFACTURE DE PRODUITS CHIMIQUES «SCARABEE», ayant son siège social à L-1244 Luxembourg, rue Jean-François Boch 122-135, constituée sous la dénomination ERNSTER, SCHNEIDER & Cie suivant acte sous seing privé du premier octobre 1918, publié au Mémorial Recueil Spécial numéro 31 du 31 octobre 1918, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 6.242.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment la dénomination de la société a été changée en société en nom collectif dénommée FUNCK & JEITZ, MANUFACTURE DE PRODUITS CHIMIQUES «SCARABEE», aux termes de modifications statutaires sous seing privé reçu en date du 30 septembre 1964, publié au Mémorial Recueil Spécial numéro 103 du 3 novembre 1964.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte sous seing privé du 21 septembre 1965, publié au Mémorial Recueil Spécial numéro 1 du 7 janvier 1966.

Que ladite société en nom collectif dénommée FUNCK & JEITZ, MANUFACTURE DE PRODUITS CHIMIQUES «SCARABEE» était propriétaire d'un immeuble sis à L-1244 Luxembourg, 122-135, rue Jean-François Boch qui a fait l'objet d'un apport en nature, aux termes d'un acte d'assemblée générale extraordinaire (augmentation de capital) reçu par le notaire instrumentaire en date du 4 février 2004 en voie de formalisation.

Que ladite société ne possède actuellement plus aucun immeuble.

Les comparants déclarent que le capital social de ladite société est fixé à sept millions six cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 7.625.000,-) soit cent quatre-vingt-neuf mille dix-huit euros quatre-vingt et un cents (189.018,81 EUR).

- Que les comparants déclarent être détenteurs de l'intégralité des parts sociales et ont décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité commerciale au 31 décembre 1984.

- Que partant, ils prononcent la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Qu'ils déclarent avoir réglé tout le passif de la société et transféré tous les actifs à leur profit.

- Qu'ils se trouvent donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et régleront également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exercice de son mandat.

- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Jeitz, C. Jeitz, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 février 2004, vol. 894, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004.

B. Moutrier.

(015515.3/272/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 78.813.

In the year two thousand and three, on the thirty-first day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C. Luxembourg section B number 78.813 incorporated by deed dated on November 7, 2000, published in Mémorial C number 378, p. 18127, of May 22, 2001; and whose Articles of Association have been amended by deed enacted on October 18, 2002, published in Mémorial C number 1732, dated November 12, 2002.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 600 (six hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) To change the closing date of the Company's financial year, from March 31 to December 31.

2) To fix the next closing date of the financial year on December 31, 2003.

3) To amend articles 16 and 17 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to change the closing date of the Company's financial year, from March 31 to December 31.

Second resolution

The meeting decides to fix the next closing date of the financial year, having started on April 1, 2003, to December 31, 2003.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles 16 and 17 of the Articles of Association and to give them the following wording:

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1 and closes on December 31.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company and the profit and loss account, as also an appendix according to the prescriptions of the law in force.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C. Luxembourg numéro 78.813, constituée suivant acte reçu le 7 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 378, p. 18127, du 22 mai 2001; dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 18 octobre 2002, publié au Mémorial C numéro 1732 du 12 novembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 600 (six cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 mars au 31 décembre.
- 2) Fixer la prochaine date de clôture de l'exercice social au 31 décembre 2003.
- 3) Modifier les articles 16 et 17 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 mars au 31 décembre.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer la prochaine date de clôture de l'exercice social au 31 décembre, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} avril 2003 se termine le 31 décembre 2003.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 16 et 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année avec effet au 31 décembre, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, et le compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 19, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

J. Elvinger.

(015559.3/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

DH REAL ESTATE LUXEMBOURG III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 78.813.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015560.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SECURITE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.501.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017203.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

SECURITE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.501.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 31 décembre 2003 que:

L'Assemblée a décidé de remplacer la société CD-GEST, S.à r.l. de son poste d'administrateur avec effet immédiat. Décharge de sa gestion lui est accordé.

L'Assemblée a décidé de nommer au poste d'administrateur en remplacement de la société CD-GEST, S.à r.l., la société CD-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017207.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

RONAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Helmsange.
R. C. Luxembourg B 21.254.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017186.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

PERIPHERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 43.805.

Dénonciation de siège

Le siège social sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix est dénoncé avec effet immédiat.

En conséquence, la société susvisée n'a plus son siège social à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

ECOGEST S.A.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017265.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

PENELOPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 79.472.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que la société CD-SERVICES, S.à r.l., démissionne de son poste de commissaire aux comptes.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que:

- Monsieur Frédéric Collot, démissionne de son poste d'administrateur
- Maître Roy Reding, démissionne de son poste d'administrateur
- Maître Bernard Felten, démissionne de son poste d'administrateur

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 29 décembre 2003, que le siège social (L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte) a été dénoncé avec effet au 29 décembre 2003.

Luxembourg, le 29 décembre 2003.

Pour réquisition

B. Felten

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017245.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.580.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324,

here represented by Mrs Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003 registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.580.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company holds participations as general partner in German «Kommanditgesellschaften» and can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in particular in German «Kommanditgesellschaften» as general partner; and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.580.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société sera en particulier associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes et qu'elle peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, en particulier en tant qu'associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite, et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 82, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

J. Elvinger.

(015539.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

BRE/ESSEN V MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 96.580.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015541.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

**TST GEORGE V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TST LE BANVILLE, S.à r.l.).**

Capital social: 12.500,- EUR.

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 95.305.

In the year two thousand and four, on the eighth of January.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TST LE BANVILLE HOLDINGS, S.à r.l., with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, recorded with the Luxembourg Trade and Company Register section B, under number 95.310, here represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established in New York, United States of America, on December 16, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party has become, by a share sale and purchase agreement dated December 22, 2003, the sole shareholder of the limited liability company existing in Luxembourg under the name of TST LE BANVILLE, S.à r.l., (the «Company»), with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register section B, under number 95.305, incorporated by a deed of the undersigned notary dated April 23, 2003, published in the Mémorial, Recueil C n° 966 of September 19, 2003, whose articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary dated July 4, 2003, published in the Mémorial C n° 999 of September 29, 2003.

II. The sole shareholder resolves to:

- 1) Change the name of the Company from its current name TST LE BANVILLE, S.à r.l., to TST GEORGE V, S.à r.l.
- 2) Amend therefore the article 1 § 2 of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording: «The Company will exist under the corporate name of TST GEORGE V, S.à r.l.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Sur-name, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le huit janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TST LE BANVILLE HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social à 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 95.310,

ici représentée par Mme Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 16 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est devenue, suite à un contrat de transfert de parts sociales daté du 22 décembre 2003, la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TST LE BANVILLE, S.à r.l., (la «Société»), avec siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 95.305, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 23 avril 2003, publié au Mémorial C n° 966 daté du 19 septembre 2003, et dont les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné reçu en date du 4 juillet 2003, publié au Mémorial C n° 999 du 29 septembre 2003.

II. L'associé unique décide de:

1) Changer la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle TST LE BANVILLE, S.à r.l., en TST GEORGE V, S.à r.l.

2) Modifier l'article 1 § 2 des statuts en conséquence pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a comme dénomination TST GEORGE V, S.à r.l.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, vol. 142S, fol. 24, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2004.

J. Elvinger.

(015545.3/211/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

SILVERSTAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 45.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

WAICOR INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 40.767.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017199.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

MC HOLDING PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 76.425.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017210.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

LE LINGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 93.549.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 février 2004.

Pour LE LINGE, S.à r.l.

J. Rickal

(900703.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

LE LINGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 93.549.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 février 2004.

Pour LE LINGE, S.à r.l.

J. Rickal

(900702.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

LE LINGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 93.549.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 février 2004.

Pour LE LINGE, S.à r.l.

J. Rickal

(900701.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

LE LINGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 93.549.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 février 2004.

Pour LE LINGE, S.à r.l.

J. Rickal

(900700.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

LE LINGE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 65, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 93.549.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2004, réf. LSO-AM04842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 février 2004.

Pour LE LINGE, S.à r.l.

J. Rickal

(900699.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

IMMO PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Près.
R. C. Diekirch B 6.304.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gilsdorf, le 17 février 2004.

Signature.

(900683.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

IMMO PLUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9371 Gilsdorf, 10, rue des Près.
R. C. Diekirch B 6.304.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 16 février 2004, réf. DSO-AN00094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gilsdorf, le 17 février 2004.

Signature.

(900684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 février 2004.

SYAFED SC, Société Civile.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg E253.

STATUTS

1. Madame Catherine Berlemont, 108, chemin Royon Pierre Jacques, F-62600 Groffliers;

2. Monsieur Stanislas Wojciechowski, 108, chemin Royon Pierre Jacques, F-62600 Groffliers.

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.

Art. 2. La Société a pour objet l'utilisation d'un navire à des fins privées.

Art. 3. La dénomination est SYAFED SC.

Art. 4. Le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à 10.000,00 EUR, répartis en 100 parts de 100,00 EUR chacune et constitué par l'apport d'un bateau (type Vedette, série Birchwood TS34 FLY BRIDGE).

Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 51 parts à Madame Catherine Berlemont et 49 parts à Monsieur Stanislas Wojciechowski, les comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.

Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréé d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.

Art. 11. Le gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de son gérant.

Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le troisième vendredi de janvier de chaque année à 15 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6. L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution à 200 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris les résolutions suivantes:

1. Madame Catherine Berlemont est nommée gérante,
 2. Le siège de la Société est établi à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
- Lu, accepté et signé par les parties intervenantes.

Lu et approuvé

C. Wojciechowski-Berlemont / S. Wojciechowski

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, réf. LSO-AN02790. – Reçu 104 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015670.3/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

MAC FAREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 73.898.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017260.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

LINEC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 51.085.

Dénonciation de siège

Le siège social sis à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt est dénoncé avec effet immédiat.

En conséquence, la société susvisée n'a plus son siège social à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2004.

ECOGEST S.A.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017267.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMMO-5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 37.303.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(017146.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMMO-5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 37.303.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(017144.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMMO-5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 37.303.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l.

Signature

(017143.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

TIFFANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 13.203.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017193.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

CENTRE COMPTABLE ROLLINGEN-MERSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-7540 Rollingen-Mersch, 113, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.948.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 2003, ainsi que la résolution des associés concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03914, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rollingen, le 30 janvier 2004.

Y. Scharle

Gérant

(017200.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

TIMELESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 45.239.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

GRANJO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 79.633.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017211.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

CAP ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 75.924.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00077, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017214.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

FACTORY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 82, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 99.097.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le treize février.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

1.- la société à responsabilité limitée ALTO DIFFUSION, S.à r.l., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 66, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 95.634, ici représentée par sa gérante Madame Alba Grelli, gérante de sociétés, demeurant à L-4271 Esch-Alzette, 6, rue Origer.

2.- Madame Alba Grelli, prénommée, agissant en son nom personnel.

Lesquelles comparantes ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce de vêtements, d'articles textiles, de bijoux de fantaisie et d'accessoires de mode assortis.

Elle pourra faire toutes les opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de FACTORY, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- la société à responsabilité limitée ALTO DIFFUSION, S.à r.l., avec siège social à:

L-1610 Luxembourg, 66, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg,

sous le numéro B 95.634, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales. 99

2.- Madame Alba Grelli, gérante de sociétés, demeurant à:

L-4271 Esch-Alzette, 6, rue Origer, une part sociale 1

Total: cent parts sociales 100

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayant droits ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartient, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte de profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ huit cent cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes.

- 1.- Est nommée gérante de la société pour une durée indéterminée:
Madame Alba Grelli, gérante de sociétés, demeurant à L-4271 Esch-Alzette, 6, rue Origer.
- 2.- La gérante a tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.
- 3.- Le siège social de la société est établi à L-4010 Esch-sur-Alzette, 82, rue de l'Alzette.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Grelli, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 17 février 2004, vol. 356, fol. 59, case 5.— Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 20 février 2004.

H. Beck.

(017351.3/201/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

NIKOS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.879.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que la société CD-GEST, S.à r.l., démissionne de son poste de commissaire aux comptes.

Il résulte d'un courrier adressé à notre société, que:

- Monsieur Frédéric Collot, démissionne de son poste d'administrateur
- Maître Roy Reding, démissionne de son poste d'administrateur
- Maître Bernard Felten, démissionne de son poste d'administrateur

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 19 décembre 2003, que le siège social (L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte) a été dénoncé avec effet au 19 décembre 2003.

Luxembourg, le 19 décembre 2003.

Pour réquisition

B. Felten

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00091. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017259.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

ECOGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 74.347.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 février 2004

Les actionnaires de la société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 2 février 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, est nommé administrateur.
- Monsieur Steve Kieffer, Expert-Comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, est nommé administrateur.
- Mademoiselle Claude Kraus, Expert-Comptable, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, est nommée administrateur.

- Les nouveaux administrateurs qui sont nommés pour une durée de deux années, déclarent accepter leurs mandats. Le Conseil d'Administration aura donc désormais et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2005 la composition suivante:

Monsieur Armand Distave, Conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg (Président).

Monsieur Raymond Le Lourec, Conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Joseph Treis, Expert-Comptable et Réviseur d'Entreprises, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Steve Kieffer, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Mademoiselle Claude Kraus, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 2 février 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017268.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

WEIKO TRUST LIMITED, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, Place Guillaume.

R. C. Luxembourg B 44.423.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03361, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour WEIKO TRUST LIMITED, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(017329.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

WEIKO TRUST LIMITED, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, Place Guillaume.

R. C. Luxembourg B 44.423.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour WEIKO TRUST LIMITED, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(017330.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

WEIKO TRUST LIMITED, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, Place Guillaume.

R. C. Luxembourg B 44.423.

—
Les comptes annuels au 12 août 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03356, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2004.

Pour WEIKO TRUST LIMITED, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(017332.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

TWENNY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 9.869.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(017197.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

XIMILIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 37, rue Abbé Joseph Flies.
R. C. Diekirch B 93.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2004, réf. LSO-AH00602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 19 février 2004.

G. Deman.

(900722.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 février 2004.

IMMOBILIERE NORD-SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2, route de Bastogne.
R. C. Diekirch B 4.658.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 20 février 2004, réf. DSO-AN00176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 20 février 2004.

Signature.

(900729.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 20 février 2004.

BRUYERES S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Moulin.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le douze février.

Ont comparu:

1. La société anonyme ROA IMMOBILIERE & CO S.A. avec siège social à L-4251 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Moulin, constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Müller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés, numéro 69 du 14 février 1997,

ici représenté par Monsieur Eric Roa, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 février 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés, numéro 417 du 1^{er} août 1997 la société étant valablement engagée par sa seule signature.

2. Monsieur Eric Roa, employé privé, demeurant à L-4394 Pontpierre, 14, rue de l'Ecole.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société civile immobilière de droit luxembourgeois dénommée BRUYERES avec siège social au L-4251 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Moulin, constituée en vertu d'un acte notarié passé par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 17 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 574 du 21 octobre 1997. Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés de la prédite société, dont ils détiennent l'intégralité du capital social de deux mille cents euros (2.500,-), représenté par cent parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros de valeur nominale chacune à savoir:

1) ROA IMMOBILIERE & CO S.A.	98 parts
2) Roa Eric	2 parts
Total:	100 parts

Que le capital social a été intégralement libéré en espèces lors de la constitution de la société.

Que les associés se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués. Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les comparants déclarent et se reconnaissent l'avoir eu en temps utile et qui est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et décharge du gérant

Ensuite les associés comparants réunis en assemblée générale extraordinaire, après en avoir délibéré, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- La société civile immobilière BRUYERES prédite, est dissoute avec effet au 31 décembre 2003.
- Pleine et entière décharge est accordée à l'ancien gérant Monsieur Eric Roa, prédit.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, le 12 février 2004.

ROA IMMOBILIERE & CO S.A. / E. Roa

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016790.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

**VEGOYA S.A., Société Anonyme,
(anc. VEGOJA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.910.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Signature.

(015479.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

**VEGOYA S.A., Société Anonyme,
(anc. VEGOJA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.910.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2003

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN01938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015520.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2004.

AUTO RACING SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3313 Bergem, 73, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 80.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 février 2004, réf. LSO-AM02988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

Signature.

(015819.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

LAVANDIER-PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 58, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 24.117.

EXTRAIT

Les associés ont pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré, avec effet immédiat, de L-4031 Esch-sur-Alzette, 31, rue Zénon Bernard à L-4251 Esch-sur-Alzette, 58, rue du Moulin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

LAVANDIER-PRODUCTIONS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04140. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016802.3/514/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

EUROPUMPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.065.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(015937.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

EUROPUMPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.065.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2004, réf. LSO-AN02424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(015940.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

EUROPUMPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 79.065.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 8 janvier 2004

Il résulte dudit Procès-Verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices 2001 et 2002.

Madame Gabrielle Trierweiler, est nommée en tant qu'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2010.

Les mandats des administrateurs Madame Nathalie Carbotti et Monsieur Domenico Scarfo ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Lex Benoy sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en 2010.

Luxembourg, le 8 janvier 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 2004, réf. LSO-AN00824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015934.3/800/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

LIPPER & COMPANY S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 67.242.

DISSOLUTION

La liquidation de la société LIPPER & COMPANY S.A. (en liquidation), a été clôturée le 15 décembre 2003. La mise en liquidation ayant été décidée par acte du notaire Henri Hellinckx daté du 20 décembre 2002, conformément à la loi du 10 août 1915.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une période de cinq ans auprès de la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2004, réf. LSO-AN02865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016851.3/581/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

EdCar LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 77.000,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.233.

Ancienne Adresse:

EdCar LUXEMBOURG, S.à r.l., 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle Adresse à partir du 26 janvier 2004:

EdCar LUXEMBOURG, S.à r.l., 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Shareholder's resolution of January 26, 2004

The undersigned being the sole shareholder of EdCar LUXEMBOURG, S.à r.l. hereby undertakes the following resolution:

1. Transfer the registered office of the company from its current address 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg to 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg with effect as of today.

Shareholders

- CARLYLE EUROPE PARTNERS, L.P.

By: CEP INVESTMENT ADMINISTRATION Ltd

By: CEP GENERAL PARTNER, L.P.

- C/D EUROPE PARTNERS L.P.

By: CEP INVESTMENT ADMINISTRATION Ltd

By: CEP GENERAL PARTNER, L.P.

- C/M EUROPE PARTNERS L.P.

By: CEP INVESTMENT ADMINISTRATION Ltd

By: CEP GENERAL PARTNER, L.P.

- CARLYLE EDSCHA INVESTORS L.P.

By: CEP INVESTMENT ADMINISTRATION Ltd

By: CEP GENERAL PARTNER, L.P.

- CARLYLE EUROPE CO-INVESTMENT L.P.

By: CEP INVESTMENT ADMINISTRATION Ltd

By: CEP GENERAL PARTNER, L.P.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016583.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

LUPUS ALPHA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 79.272.

Le Conseil d'Administration a coopté Madame Christine Schaack et Monsieur Michael Frick aux fonctions d'administrateur en remplacement de Messieurs Christoph Braun et Karl Fickel, démissionnaires en date du 9 janvier 2004. Cette cooptation sera ratifiée lors de l'Assemblée Générale Annuelle en date du 17 mai 2004.

De ce fait, le Conseil d'Administration se compose à partir du 10 janvier 2004 comme suit:

- M. Matthias Biedenapp, LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT, GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt am Main.

- M. Michael Frick, LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT, GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt am Main.

- M. Léon Hilger, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

- Mme Christine Schaack, LUPUS ALPHA ASSET MANAGEMENT, GmbH, Schillerstrasse 15-17, D-60313 Frankfurt am Main.

Pour LUPUS ALPHA INVESTMENT S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016578.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 2.910.800,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.955.

Ancienne Adresse:

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 2, S.à r.l., 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle Adresse à partir du 26 janvier 2004:

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 2, S.à r.l., 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Shareholder's resolution of January 26, 2004

The undersigned being the sole shareholder of CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 2, S.à r.l. hereby undertakes the following resolution:

1. Transfer the registered office of the company from its current address 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg to 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg with effect as of today.

Shareholder

Signature

CGH 4 LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016580.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

NET.TIME S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 60.957.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2004, réf. LSO-AN02064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Signature.

(015983.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

DZ BANK AG NIEDERLASSUNG LUXEMBURG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: D-60265 Frankfurt am Main, Platz der Republik.

Sitz der Niederlassung: L-1445 Luxembourg, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 42.137.

AUSZUG

Gemäss Vorstandsbeschluss vom 2. Dezember 2003 wird Herr Dr. Florian Strassberger mit Wirkung vom 1. Februar 2004 die Nachfolge von Herrn Mathias Beers als weiterer Niederlassungsleiter Luxemburg antreten.

Für gleichlautenden Auszug

N. Friedrich

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016060.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

METALOGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**

Siège social: L-7540 Rollingen/Mersch, 113, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 15.890.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, ainsi que la résolution des associés concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03915, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rollingen, le 17 février 2004.

B. Shaft

Gérant

(017202.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

SALON DE COIFFURE NEW-LOOK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 38, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.695.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2000, réf. LSO-AN03932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2000.

G. Tossing

Le gérant

(016135.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SALON DE COIFFURE NEW-LOOK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 38, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.695.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, réf. LSO-AN03933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2000.

G. Tossing

Le gérant

(016138.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SALON DE COIFFURE NEW-LOOK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 38, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.695.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

G. Tossing

Le gérant

(016139.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG S.C.A., Holding, Société en commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.908.

Ancienne Adresse:

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG S.C.A., Holding, 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle Adresse à partir du 26 janvier 2004:

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG S.C.A., Holding, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03373. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Resolution taken by the General Partner on January 26, 2004

The General Partner CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l. a limited liability company, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscribed at the Register of Commerce of Luxembourg, section B, under number 70.545, resolves to transfer the registered office of the company from its current address 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg to 30 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg with effect as of today.

CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 3, S.à r.l.

General Partner

A. Di Bernardo

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016582.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II S.C.A., Holding, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.457.

Ancienne Adresse:

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II S.C.A., Holding, 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle Adresse à partir du 26 janvier 2004:

CARLYLE PUBLISHING LUXEMBOURG II S.C.A., Holding, 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Resolution taken by the General Partner on January 26, 2004

The General Partner CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 3, S.à r.l. a limited liability company, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) having its registered seat at 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscribed at the Register of Commerce of Luxembourg, section B, under number 70.545, resolves to transfer the registered office of the company from its current address 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg to 30 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg with effect as of today.

CARLYLE (LUXEMBOURG) PARTICIPATIONS 3, S.à r.l.

General Partner

A. Di Bernardo

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016584.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

MAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.074.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(016068.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

DELTA CONSTRUCTIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1530 Luxembourg, 17, rue Anatole France.
R. C. Luxembourg B 48.285.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2004.

M. Guillou

Le gérant

(016108.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

SCANDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 93.066.

Extrait des résolutions prises en Assemblée Générale Extraordinaire du 12 février 2004

Ayant pris acte de la démission de Maître Albert Wildgen de son mandat d'administrateur de la société avec effet à la clôture de la présente Assemblée, l'Assemblée a nommé Maître Georges Gudenburg, avocat, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg, demeurant 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, nouvel administrateur de la Société pour une période prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03946. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017401.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

IMPRIMERIE WATGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 27.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.A.

Signature

(016285.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

IMPRIMERIE WATGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 27.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.A.

Signature

(016287.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

IMPRIMERIE WATGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 27.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2004, réf. LSO-AN02523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.A.

Signature

(016290.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2004.

AASSAL MEDICAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8151 Bridel, 79, rue de Schoenfels.
R. C. Luxembourg B 39.056.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 février 2004.

M. Mothashami

Le gérant

(016118.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

DIBA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 23, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2003, réf. LSO-AG05043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 février 2004.

M. Back

La gérante

(016126.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

STANDARD SOFTWARE & FIRMWARE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 17.416.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016152.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

STANDARD SOFTWARE & FIRMWARE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 95, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 17.416.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(016155.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2004.

COMPUTER SERVICES AND RESOURCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 83.248.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

Signature.

(016635.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ECOLE DE MUSIQUE DE L'UNION GRAND-DUC ADOLPHE, Etablissement d'Utilité Publique.*Comptes de l'exercice 2003*

Rapport financier 2003

Recettes 2003	5.435.096,72 EUR
Dépenses 2003	5.242.630,57 EUR
Excédent des recettes 2003	192.466,15 EUR

*Budget 2004*Situation financière au 1^{er} janvier 2004

Report au 1 ^{er} janvier 2003	844.202,46 EUR
Excédent des recettes au 31 décembre 2003	192.466,15 EUR
Avoir au 1 ^{er} janvier 2004	1.036.668,61 EUR

Projet de budget des recettes et des dépenses 2004

Prévisions recettes	5.597.839,- EUR
Prévisions dépenses	5.604.141,- EUR
Excédent des dépenses	6.302,- EUR

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2004, réf. LSO-AN04361. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(016639.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

PARC PLAZA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 111, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 79.902.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2004.

Signature.

(016687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 346.200,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.954.

Ancienne Adresse:

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 1, S.à r.l., 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Nouvelle Adresse à partir du 26 janvier 2004:

CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 1, S.à r.l., 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 13 février 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03391. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Shareholder's resolution of January 26, 2004

The undersigned being the sole shareholder of CARLYLE LUXEMBOURG HOLDING 1, S.à r.l. hereby undertakes the following resolution:

1. Transfer the registered office of the company from its current address 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg to 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg with effect as of today.

Shareholder

Signature

CGH 3 LIMITED

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2004, réf. LSO-AN03393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016597.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

SANSYL SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koener.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Ont comparu:

1. Monsieur Sandro Pica, employé privé, demeurant à L-4398 Pontpierre, 13, Am Armschlag.

2. La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., avec siège social au 12-14, Place de l'Europe, L-4112 Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte de Maître Georges d'Huart en date du 12 février 1997, numéro 257 de son répertoire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 292 du 12 juin 1997, représentée par Madame Nadia Gresse, employée privée, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle elle a été nommée en date du 1^{er} mars 2003, extrait déposé au registre de commerce en date du 1^{er} décembre 2003 n° L030078672.5.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société civile immobilière de droit luxembourgeois dénommée SANSYL avec siège social à L-4174 Esch-sur-Alzette, 27, rue Mathias Koener, constituée suivant acte sous seing privé en date du 11 septembre 2000 déposé au Mémorial, Recueil des Sociétés C n° 110 du 13 février 2001. Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés de la prédite société, dont ils détiennent l'intégralité du capital social de deux mille cinq cents euros (2.500,-), représenté par cent parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros de valeur nominale chacune à savoir:

1) Monsieur Sandro Pica. 95 parts

2) AETOS IMMOBILIERE S.A. 5 parts

Total: 100 parts

Que le capital social a été intégralement libéré en espèces lors de la constitution de la société. Que les associés se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués. Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les comparants déclarent ratifier la convocation orale et qui est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et décharge du gérant

Ensuite les associés comparants réunis en assemblée générale extraordinaire, après en avoir délibéré, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

a) La société civile immobilière SANSYL prédite, est dissoute avec effet au 31 décembre 2003.

La prédite société est liquidée aux droits des parties de sorte qu'aucun des associés n'aura plus rien à réclamer contre l'autre partie à compter du 31 décembre 2003.

b) Pleine et entière décharge est accordée à l'ancien gérant Monsieur Sandro Pica, prédit.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, le 31 décembre 2003.

S. Pica / AETOS IMMOBILIERE S.A.

- / N. Gresse

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03261. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016793.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

LL IDDF I HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 80.858.

—
Extrait d'une résolution du Gérant du 11 février 2004

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société est transféré au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.
Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016673.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

LL IDDF I HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 80.858.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 12 février 2004

Il résulte desdites résolutions que:

1. Les comptes de la Société au 31 décembre 2002 sont approuvés.

2. La Société a donné décharge à Monsieur Marvin Haasen, Madame Susan Desprez et Monsieur Patrick Goulding en tant que gérants et à PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2002.

3. Les démissions de Madame Susan Desprez avec effet au 5 février 2004 et de Monsieur Patrick Goulding, avec effet au 31 décembre 2003, en tant que gérants de la Société ont été acceptées.

4. Monsieur Philipp Barrow est nommé gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2004 et Monsieur Eric Vanderkerken est nommé gérant de la Société avec effet au 6 février 2004.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009.

5. Monsieur Marvin Haasen est réélu en tant que gérant et PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour une période jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

6. La Société est gérée par les gérants suivants:

- M. Marvin Haasen,

- M. Philipp Barrow,

- M. Eric Vanderkerken.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016671.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ERSA SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Ont comparu:

1. La société anonyme AETOS IMMOBILIERE S.A., avec siège social au 12-14, Place de l'Europe, constituée suivant acte de Maître Georges d'Huart en date du 12 février 1997, numéro 257 de son répertoire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 292 du 12 juin 1997, représentée par Madame Nadia Gresse, employée privée, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle elle a été nommée en date du 1^{er} mars 2003, extrait déposé au registre de commerce en date du 1^{er} décembre 2003 n° L030078672.5.

2. La société anonyme ROA IMMOBILIERE & CO S.A., avec siège social au 17, rue du Moulin, L-4251 Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte de Maître Norbert Muller en date du 22 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 69 du 14 février 1997, représentée par Monsieur Eric Roa, employé privé, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle il a été nommé en date du 17 février 1997, publié au Mémorial C n° 417 du 1^{er} août 1997.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société civile immobilière de droit luxembourgeois dénommée ERSA avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette, constituée suivant acte sous seing privé en date du 6 novembre 2000 déposé au Mémorial, Recueil des Sociétés C n° 306 du 26 avril 2001.

Lesquels comparants déclarent qu'ils sont les seuls associés de la prédite société, dont ils détiennent l'intégralité du capital social de deux mille cinq cents euros (2.500,-), représenté par cent parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros de valeur nominale chacune à savoir:

1) AETOS IMMOBILIERE S.A.	50 parts
2) ROA IMMOBILIERE & CO S.A.	50 parts
Total:	100 parts

Que le capital social a été intégralement libéré en espèces lors de la constitution de la société. Que les associés se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués. Que la présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les comparants déclarent ratifier la convocation orale et qui est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et décharge du gérant

Ensuite les associés comparants réunis en assemblée générale extraordinaire, après en avoir délibéré, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

a) la société civile immobilière ERSA prédite, est dissoute au 31 décembre 2003.

La prédite société est liquidée aux droits des parties de sorte qu'aucun des associés n'aura plus rien à réclamer contre l'autre partie à compter du 31 décembre 2003.

b) Pleine et entière décharge est accordée à l'ancien gérant Monsieur Sandro Pica, prédit.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, le 31 décembre 2003.

AETOS IMMOBILIERE S.A. / ROA IMMOBILIERE & CO S.A.

N. Gresse / E. Roa

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016795.3/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

LL IDDF II HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 82.084.

—
Extrait d'une résolution du Gérant du 11 février 2004

Il résulte de ladite résolution que:

Le siège social de la Société est transféré au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016679.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

LL IDDF II HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 82.084.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 12 février 2004

Il résulte desdites résolutions que:

1. Les comptes de la Société au 31 décembre 2002 sont approuvés.

2. La Société a donné décharge à Monsieur Marvin Haasen, Madame Susan Desprez et Monsieur Patrick Goulding en tant que gérants et à PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2002.

3. Les démissions de Madame Susan Desprez avec effet au 5 février 2004 et de Monsieur Patrick Goulding, avec effet au 31 décembre 2003, en tant que gérants de la Société ont été acceptées.

4. Monsieur Philipp Barrow est nommé gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2004 et Monsieur Eric Vanderkerken est nommé gérant de la Société avec effet au 6 février 2004.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2009.

5. Monsieur Marvin Haasen est réélu en tant que gérant et PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour une période jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

6. La Société est gérée par les gérants suivants:

- M. Marvin Haasen,
- M. Philipp Barrow,
- M. Eric Vanderkerken.

Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour extrait conforme

A. Steichen

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016676.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

BÂLOISE FUND INVEST ADVICO A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 78.977.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2004.

A. Bredimus

Administrateur

(016674.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

DOMINION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 70.706.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2004, réf. LSO-AN04185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(016732.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ISLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.351.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévu par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés 2002 de sa société mère, INSULA CORPORATION N.V., enregistrés le 13 février 2004, réf. LSO-AN02864, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Signature.

(016871.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 février 2004.

ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1742 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Huberty.

R. C. Luxembourg B 86.109.

L'an deux mille quatre, le neuf février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Mohit Amirnia, ingénieur, époux de Madame Gity Nikdust Farrokh, demeurant à L-1365 Luxembourg, 33, Montée de St. Crépin,

agissant tant en sa qualité:

- d'associé que de gérant unique de la société à responsabilité limitée ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., plus amplement spécifiée ci-après, avec faculté d'engager ladite société par sa signature individuelle, nommé à ses fonctions lors de l'assemblée générale extraordinaire qui suit à l'acte de constitution de la société du 18 février 2002;

- que de mandataire spécial de:

1) Donald Hormozirad, ingénieur à la construction, époux de Madame Maryam Chakerreza, demeurant à L-7270 Helmsange, 14, rue des Nations Unies, agissant en sa qualité d'associé de la société à responsabilité limitée ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., plus amplement spécifiée ci-après, en vertu d'une procuration datée du 5 février 2004.

2) Monsieur Abdolreza Nouri Miandoab, technicien, époux de Madame Fakhranghiz Aboudalebi Kohnehshary, demeurant à L-8339 Olm, 8, rue Michel Welter, agissant en sa qualité d'associé de la société à responsabilité limitée ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., plus amplement spécifiée ci-après, en vertu d'une procuration datée du 5 février 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant agissant en ses dites qualités et par le notaire instrumentant demeureront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront enregistrées.

Ledit comparant agissant en ses dites qualités déclare que les personnes précitées sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., avec siège social à L-4350 Esch-sur-Alzette, 2A, rue Wurth Paquet, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 février 2002, publié au Mémorial C numéro 827 du 31 mai 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 86.109.

Ensuite le comparant agissant en ses dites qualités, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué à la présente assemblée, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

Le comparant agissant en ses dites qualités décide de transférer le siège social de la société de L-4350 Esch-sur-Alzette, 2A, rue Wurth Paquet à L-1742 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Huberty, de sorte que le premier alinéa de l'article 3 des statuts sera modifié et aura la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Le 2^{ème} alinéa de l'article 3 reste inchangé.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, le comparant agissant en ses dites qualités a déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Amirnia, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 février 2004, vol. 894, fol. 83, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004.

B. Moutrier.

(015238.3/272/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

ARAZ CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1742 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Huberty.

R. C. Luxembourg B 86.109.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 février 2004.

B. Moutrier.

(015239.3/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2004.

DUNDEE INVESTMENTS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

H. R. Luxemburg B 71.322.

Im Jahre zweitausendvier, am dreizehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger mit Amtssitz im Grossherzogtum Luxemburg,

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Gesellschaft DUNDEE INVESTMENTS HOLDING S.A., einer luxemburgischen Aktiengesellschaft, mit Sitz in L-1840 Luxembourg, 39, Boulevard Joseph II, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph Elvinger aus Luxemburg am 17. August 1999, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter Sektion B, Nummer 71322, statt.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Victor Elvinger, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Der Vorsitzende bestellt zum Schriftführer Frau Catherine Desso, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Herr Serge Marx, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

Der Vorsitzende erklärt und ersucht den Notar, folgendes zu beurkunden:

1. Die persönlich anwesenden und die vertretenen Aktionäre, die Vollmachtnehmer der vertretenen Aktionäre, sowie die Zahl ihrer Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste angeführt. Diese Anwesenheitsliste, nachdem sie ne varietur durch die anwesenden Aktionäre, die Vollmachtnehmer der vertretenen Aktionäre, den Versammlungsvorstand und den amtierenden Notar unterzeichnet wurde, bleibt vorliegender Urkunde beigelegt, um mit ihr zusammen einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, nachdem sie durch die Komparenten und den amtierenden Notar unterzeichnet wurden, bleiben ebenfalls dieser Urkunde beigelegt.

2. Da das Gesellschaftskapital vollständig durch die Aktionäre oder deren Vollmachtnehmer vertreten ist, waren Einberufungen hinfällig.

3. Die gegenwärtige Versammlung, welche das vollständige Gesellschaftskapital darstellt, ist demnach rechtmässig zusammengetreten und kann ordnungsgemäss über die Tagesordnung befinden.

4. Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

- a) Beschluss die Gesellschaft aufzulösen und zu liquidieren,
- b) Ernennung eines Liquidationsverwalters und Festlegung dessen Befugnisse.

Nachdem der Vorsitzende diese Erklärung abgegeben hat, wird zur Erledigung der Tagesordnung geschritten und die Generalversammlung fasst einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig die Gesellschaft per heutigem Datum zu liquidieren.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt einstimmig zum Liquidationsverwalter Herr Victor Elvinger, Rechtsanwalt, mit Wohnsitz in L-1461 Luxemburg, 31, rue d'Eich. Der Liquidationsverwalter verfügt über sämtliche unter Artikel 144 bis 148 des Gesetzes vom 10. August 1915 vorgesehenen Befugnisse.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Sitzung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben diese vorliegende Urkunde zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Unterzeichnet: V. Elvinger, C. Dessoay, S. Marx, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2004, vol. 142S, fol. 25, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2004.

J. Elvinger.

(017689.3/211/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2004.

ESINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 83.190.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017204.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG (NO.3), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 88.655.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017205.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

SENSIENT FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 96.548.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(017212.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

RIOLUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.915.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(017262.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

RIOLUX INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.915.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 31 décembre 2003 que:

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat de la société CD-GEST, S.à r.l. au poste d'administrateur.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2004, réf. LSO-AN00117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(017264.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.

**FOBAT, COMPTOIR DES FOURNITURES INDUSTRIELLES DU BÂTIMENT, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 28.176.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à deux cessions de parts sociales sous seing privé en date du 23 décembre 2003, il résulte que le capital social de la société FOBAT, COMPTOIR DES FOURNITURES INDUSTRIELLES DU BÂTIMENT, S.à r.l. se répartit désormais comme suit:

- la société anonyme holding FINANCIERE ERVACACE HOLDING COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg	450 parts sociales
- la société KYOTO SECURITIES INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Panama-City, République de Panama.	50 parts sociales
Total:	500 parts sociales

Luxembourg, le 24 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2004, réf. LSO-AM07565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(017322.3/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2004.
